

pêcheurs, qui sont nombreux et laborieux, soient bien équipés pour s'adonner à leur commerce. Ils doivent aussi être bien au courant des anciennes méthodes d'exploitation et des plus récentes datant de quelques années, et aussi des autres actuellement à l'essai.

Pour permettre aux pêcheurs d'obtenir le matériel mécanisé et plus moderne—les bateaux et l'attirail—dont ils ont besoin, il a fallu améliorer certaines formes d'assistance financière déjà en existence et en instaurer d'autres.

• (3.50 p.m.)

On a beaucoup fait depuis deux ans en ce qui concerne les projets d'amélioration et on prévoit faire beaucoup plus, non seulement pour mettre à meilleur profit les pêcheries traditionnelles, mais pour utiliser les espèces de poissons que ne prennent pas actuellement les bateaux canadiens. Sur le littoral du Pacifique, nous encourageons la pêche aux poissons de fond et les recherches sur les façons d'utiliser les espèces telles que le chien de mer comme nouvelle source de revenus pour les pêcheurs. Nous prévoyons aussi une forte intensification de la pêche au hareng, surtout dans l'Atlantique, où nos flottilles de pêche du littoral, du large et de la haute mer, sont en train d'être modernisées et c'est essentiel, si nous voulons répondre à la demande croissante de nos produits de poisson sur le marché.

La pêche au thon s'intensifie au Nouveau-Brunswick. C'est nouveau et c'est l'inauguration de ce que nous pourrions qualifier de premières opérations de pêche hauturière par des Canadiens.

Je pourrais énumérer un grand nombre de projets prévus pour l'expansion des pêcheries. Certains sont assumés en entier par mon ministère, alors que d'autres sont des entreprises conjointes, de concert avec les provinces et l'industrie.

Je tiens à souligner que tout notre programme concernant les pêcheries est étroitement lié à la disponibilité d'équipages qualifiés pour la pêche tant sur le littoral qu'au large. Ce grave problème de main-d'œuvre pose un grand défi aux autorités provinciales et fédérales. Toutefois, nous sommes résolus à le relever; à cette fin, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux travaillent de concert non seulement au dessin de modèles de bateaux et à l'amélioration des méthodes de pêche, mais à des initiatives de formation professionnelle qui, nous l'espérons, seront efficaces.

La mise en valeur de la ressource elle-même est essentielle à toute intensification ou expansion des pêcheries. Je suis enchanté de l'attitude générale de notre personnel chargé de la mise en valeur des ressources partout

au Canada, à l'égard des exigences compliquées auxquelles ils doivent faire face à ce sujet. Si je dis «compliquées», c'est que dans ce domaine, nous essayons d'améliorer l'habitat naturel du poisson, et de réduire ou d'éliminer les dommages causés par l'utilisation industrielle ou autre des ressources hydrauliques. J'en aurai bien plus à dire à ce sujet, monsieur le président, lorsque les crédits du ministère des Pêcheries seront présentés au comité permanent des pêcheries.

L'addition de déchets industriels ou autres à l'eau fraîche bouleverse la vie des plantes et des animaux y compris les poissons. Ces changements ne sont pas vraiment compris et, je suis content de le dire, l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada doit effectuer une étude à cet égard pour déterminer ces changements et ce qui y donne lieu.

Ce n'est là qu'un des nombreux programmes qui seront institués par le Canada et les États-Unis, dans le cadre de la Commission mixte internationale.

En accord avec les énergiques programmes de développement industriel et de mise en valeur des ressources, il y a eu une expansion simultanée et efficace des programmes technologiques et biologiques de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada. Autrement dit, la mise en valeur des pêcheries et le développement des travaux de recherches scientifiques ont marché de pair, comme il se doit.

De nos jours, il n'y a à peu près aucun secteur ni aucun aspect des pêcheries qui ne subisse l'influence de la science. Au fur et à mesure de l'évolution de la technique en matière de pêche et des méthodes de transformation et de manutention du poisson, comme des efforts que nous déployons pour développer de nouveaux secteurs et mettre en valeur les ressources inexploitées, l'appui incessant de la science nous devient de plus en plus indispensable. Je suis émerveillé de voir que l'Office des recherches sur les pêcheries ait trouvé moyen de faire face au surcroît de travail, qui a exigé un rendement maximum de la part des hommes et de l'outillage.

L'excellente renommée des produits du poisson sur le marché canadien, tout comme dans les nombreux pays où ils se vendent est une preuve, à mon sens, des efforts déployés par notre industrie en vue de diversifier ses produits et de maintenir des normes de qualité supérieures. Elle démontre également, selon moi, le travail accompli par notre ministère dans les services d'inspection, en vue de favoriser des normes élevées.

Des progrès considérables ont été accomplis avec l'adoption de la mesure législative sur l'enregistrement des usines de poisson frais et congelé, entrée en vigueur le 1^{er} avril 1965.